

---

---

## DESCRIPTION

DES

### BATIMENTS DE L'HOPITAL DE TONNERRE.



L'hôpital Notre-Dame-de-Fontenilles de Tonnerre se recommande à l'intérêt des Antiquaires par les souvenirs historiques auxquels il se rattache, puisque sa fondatrice Marguerite de Bourgogne, épouse de Charles d'Anjou, frère de saint Louis, fut une princesse illustre.

Mais, sous un autre aspect, il mérite également d'être étudié, car il forme encore un des plus vastes édifices destinés à la charité par le moyen âge, qui aient été conservés.

En donnant une description des bâtiments de l'hôpital, construits lors de sa fondation, je commencerai par la grande salle de malades ou église, qui est le premier ouvrage sur lequel la reine porta toute son attention.

Cette vaste salle avait jusqu'à l'abside la forme d'un rectangle, maintenant réduit par la coupure faite en 1764 pour l'établissement d'une salle transversale. La façade, côté de la rue, formait pignon flanqué de deux contreforts et précédé d'un porche ou vestibule saillant, voûté et couvert en appentis (1); on entrait de la rue dans ce vestibule par une grande porte; deux fenêtres existaient de chaque côté.

(1) Cet appentis faisait à peu près le même effet que celui qui existe au devant du portail de l'église de Pontigny. La disposition que j'indique résulte d'un plan par

A gauche en entrant était une sorte d'office où l'on renfermait la vaisselle et autres ustensiles des malades ; l'autre côté fut disposé plus tard pour la chapelle de Notre-Dame-des-Vertus, fondée au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle (1).

En face de la porte du porche se présentait celle de l'église ; elle était formée de deux baies avec pilastre au milieu ; la couverture de ces deux baies était d'un seul bloc ; au-dessus on voyait, du côté du porche, l'image du Sauveur, et du côté de l'église un groupe en pierre représentant le jugement dernier ; de ce groupe dépendaient deux statues qui offraient l'image du Père éternel étendant la main sur son fils (2).

La grande salle des malades présente son flanc au midi. Dans le principe elle était éclairée de ce côté par onze fenêtres ; dix existaient au nord ; une fenêtre éclaire de côté chacune des chapelles latérales à l'abside.

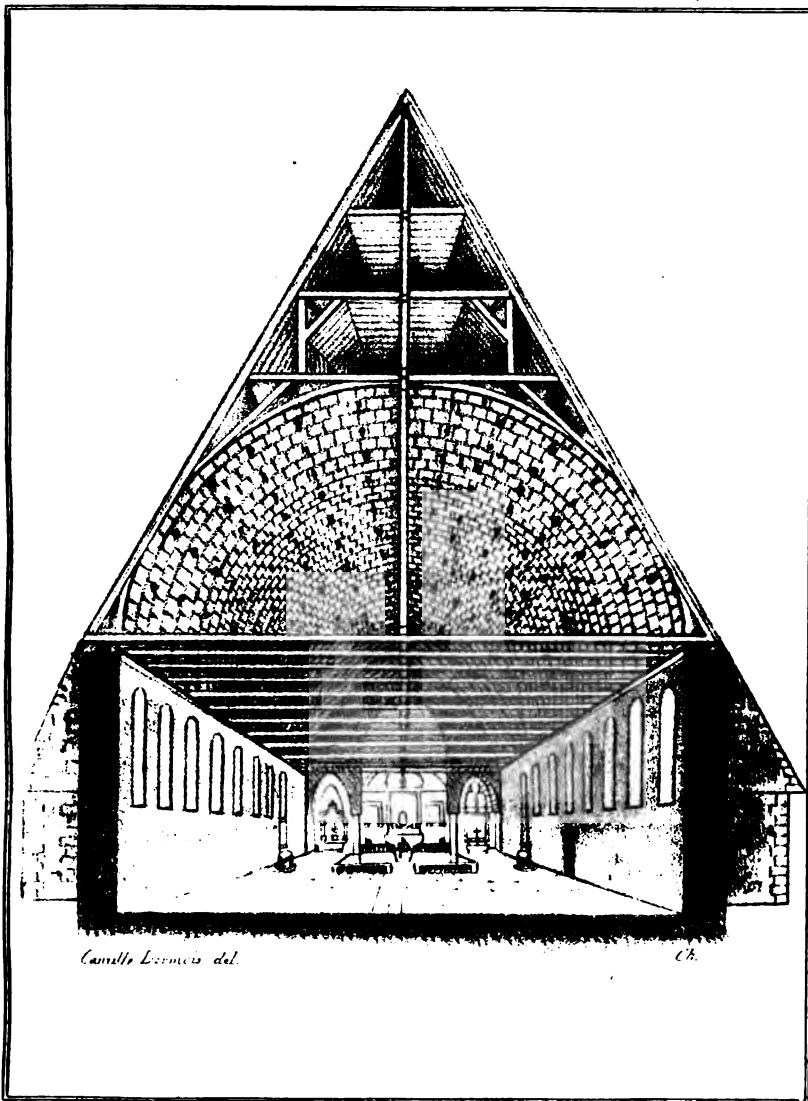
Ces fenêtres marquent la transition du style roman avec l'ogive : les baies intérieures sont à plein cintre, et les ouvertures à l'extérieur sont formées de chacune deux croisées géminées en forme de lancette (3). On voit encore des fragments des anciennes et belles ver-

terre, gardé aux archives de l'hôpital, et d'un croquis fait en 1749 par un sieur Gérard ; elle devait être à peu près la même que celle primitive, ce qui n'a rien d'étonnant, puisque plusieurs édifices du XIII<sup>e</sup> siècle donnent l'exemple de ces sortes de porches. Cette description diffère sur plusieurs points de celle donnée dans le Journal de Tonnerre, en janvier et février 1842.

(1) Pl. I<sup>re</sup> A, n<sup>os</sup> 8 et 9.

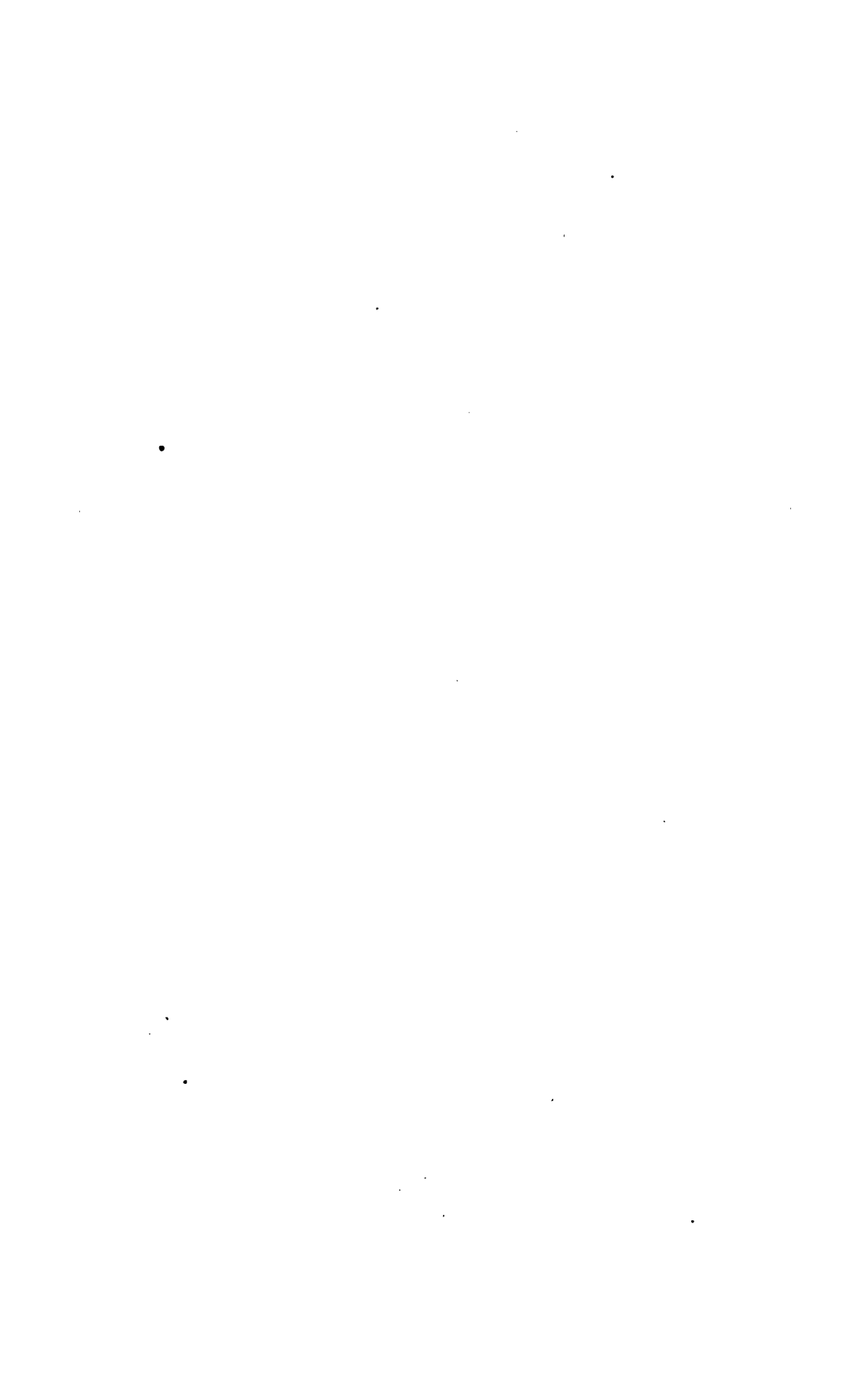
(2) Placées depuis au-dessus de la nouvelle porte de l'église faite en 1764, ces statues ont été enlevées et brisées il y a environ 50 ans, on ne sait pour quel motif. Pourquoi détruire ainsi des objets précieux à plusieurs titres?... Recueillie par le propriétaire de l'ancien ermitage de saint Loup, la tête de la statue du Père éternel se voit sur un mur de cette propriété. C'est une ruine sur d'autres ruines.

(3) En examinant ces fenêtres à l'extérieur, il semblerait qu'elles ont été rappor-



Luth. Poriquet à Auxerre

Grande salle des malades de l'Hôpital de Tonnerre.



rières qui devaient donner à l'intérieur quelque chose de sombre et de mélancolique, d'un effet majestueux mais peu convenable aux malheureux qui venaient y chercher la santé. Deux fenêtres au nord portent quelques panneaux de ces anciennes vitres brisées lors de la révolution de 1793 (1). Elles étaient, comme toutes celles du XIII<sup>e</sup> siècle, composées de petites pièces très-épaisses ; le fond était une grisaille avec branches et feuilles de lierre ; des panneaux (2) portaient au milieu l'image en buste de la reine fondatrice ; d'autres, en regard, celui de Charles d'Anjou ; d'autres enfin, placés au-dessous des premiers, présentaient, séparées, les armoiries de ces deux personnages.

Ces figures, d'un mauvais dessin, étaient peintes sur un médaillon carré de 0, 14 centimètres. La tête couronnée et les armes du roi étaient sur un fond bleu ; la tête de la reine, portant un voile blanc avec une couronne, se voyait sur un fond rouge ; le médaillon, orné de son écusson, était à petits dessins verts dont plusieurs formaient des treillis composés de croix potencées. Une guirlande de fleurs d'un rouge très-vif encadrait, sur un fond bleu, l'ensemble des deux croisées géminées.

Les fenêtres de l'apside, au nombre de cinq, sont très-hautes (3) et également divisées chacune par un meneau formant deux lancettes surmontées d'une ouverture en forme de quatre-feuilles, garnie des anciennes verrières colorées offrant à chaque fenêtre des dessins dif-

tés après coup, les pierres des pieds-droits sont d'une teinte et d'une taille différentes des autres qui y touchent ; cependant, il est certain que tout est de la même époque.

(1) On est étonné de trouver encore quelques vitraux fleurdelisés dans un lieu qui fut le rendez-vous des clubs révolutionnaires, à une époque où l'on détruisait tout ce qui se rattachait à l'ancien régime.

(2) Ces panneaux, liés par des armatures en fer, étaient au nombre de 12 par fenêtre, soit 24 pour une croisée.

(3) Ces croisées sont désagréablement masquées dans le bas par l'élévation du maître-autel d'ordre corinthien construit en 1819.

férents. Comme les croisées de côté, elles n'ont aucun ornement ; les angles des montants et ceux des meneaux sont seulement taillés en biseau.

Les voûtes du sanctuaire et celles des deux chapelles latérales reposent en partie sur deux piliers carrés, au moyen de cinq arcades de forme ogivale. Les trois principales, dont l'ouverture fait face à l'entrée, supportent un gros mur qui, en suivant le rampant du toit, reçoit d'un côté une partie de l'escalier des combles ; celle du milieu est très-grande et traverse le chœur en s'élevant jusqu'à la voûte. Une forte barre de fer était placée pour empêcher l'écartement ; elle a été rompue et enlevée en 1793.

Chacun des deux piliers est formé d'une seule pierre jusqu'à la naissance des cintres ; ces monolites sont posés sur lames de plomb d'une épaisseur d'un centimètre et demi ; ce qui donne une idée des soins qui ont présidé à la construction.

Le dans-œuvre de l'édifice était de 8 mètres pour le porche, 80 mètres pour la grande salle jusqu'aux arcades de l'apside, et de 13 mètres pour le sanctuaire, y compris la sacristie qui se trouve maintenant derrière le maître-autel ; ensemble 101 mètres. La largeur est de 18 mètres 50 c. ; la hauteur du dôme était de 17 mètres 50 centimètres ; celle du faitage au-dessus du sol avait 26 mètres.

Les murs, construits en pierres de grand appareil (1), étaient butés

(1) Les pierres placées à l'extérieur proviennent de la carrière des bois de la ville, ou de celles qui s'exploitaient anciennement dans les bois d'Augy donnés par la reine à l'hôpital. On prétend que les pierres, formant les parements intérieurs, ont été tirées de la cave ou perrière d'Arcaut et amenées par bateaux sur la rivière. En examinant le grain de ces dernières pierres, on reconnaît qu'il se rapproche plus de celui de la carrière dite *à la Reine*, dans la vallée des Rouquins ; le nom que porte cette carrière permet d'ailleurs de penser qu'elle a été exploitée du temps de la fondatrice.

Je crois aussi que l'exploitation souterraine de la carrière d'Arcaut remonte à une

de chaque côté par 13 contreforts extérieurs, de 2 mètres 20 centimètres en saillie sur une épaisseur de 0,90 centimètres; celle des murs est d'un mètre 42 centimètres (1); ils portent une charpente magnifique formant, pour couvrir la salle, un immense dôme à plein-cintre lambrissé. Dans le principe, cette charpente comprenait vingt tirants ou entrails traversant la salle à la hauteur des murs et recevant aux extrémités les chevrons des maîtresses fermes, de manière que chaque tirant présente avec ses deux chevrons un triangle équilatéral. Ces tirants joignent à leur milieu la base des poinçons qui s'élèvent majestueusement jusqu'au faitage en traversant le lambris du dôme, au-dessus duquel ils se trouvent liés par trois traverses, indépendamment des trois entrails dont je vais parler (Pl. 2).

Les autres chevrons portent également fermes, en recevant comme les premiers les abouts d'un entrail placé immédiatement au dessus de l'hémicycle; puis, plus haut, un deuxième entrail et enfin un troisième formant nécessairement un triangle équilatéral avec les rampons supérieurs des chevrons correspondant à chaque entrail.

Une panne règne de chaque côté et tout le long de la charpente, en recevant par bout les entrails du troisième ordre; elle est supportée par une ligne de faux poinçons avec liens posés sur une solle traversant le dessus des entrails qui tiennent au cintre. Ce cintre est établi par des liens circulaires aboutissant dessous ces entrails et sur d'autres liens droits joignant les chevrons; il se termine par les jambettes posées sur une des sablières.

Le lambris est formé de lames en cœur de chêne d'une longueur de 0,70 centimètres, jointes par une rainure en biseau et clouées par

époque plus ancienne : la masse d'excréments de chauve-souris qui existe dans l'intérieur et les ruines de la ville haute témoignent de ce fait.

(1) Ces murs avaient dans le principe une hauteur intérieure de 9 mètres 10 c., réduite par l'exhaussement du sol, qui eut lieu en 1619. Ils portent, à l'extérieur, une corniche avec modillons en dents de scie qui en marquent l'époque.



bout dessous la charpente circulaire ; les extrémités de ces lames sont elles-mêmes recouvertes d'une lame en bois fixée par des clous.

Les principaux chevrons et les pièces qui s'y rattachent portent en équarrissage 0,22 centimètres sur 20 ; les autres ne sont que de 0,20 centimètres ; tous ont, comme les tirants, 21 mètres de longueur, et sont aussi gros d'un bout que de l'autre et sans aubier.

L'espace ménagé entre chaque ferme étant de 0,60 centimètres, il existe quatre chevrons entre ceux qui aboutissent sur les grands poinçons.

L'ensemble de cette charpente comprenait donc, comme je l'ai dit, 20 maîtresses fermes avec tirants et poinçons, 80 petites et 99 travées de lames en chêne. Vue dans les combles, elle présente encore un coup d'œil admirable par les lignes, des divers assemblages dont je viens de parler.

« On prétend, dit Cerveau, que ces belles et grandes pièces de bois sont de châtaignier, qui, selon les uns, auraient été tirées de la forêt des Ardennes, et selon d'autres, auraient été prises dans le pays, qui anciennement produisait des châtaigniers. »

Si ce fait a quelque chose de vrai, il n'est pas entièrement exact. J'ai examiné attentivement et j'ai fait voir à des connaisseurs plusieurs pièces de cette charpente ; je n'y ai trouvé que du chêne ; s'il y a du châtaignier, il serait en petite quantité.

Au-dessus du sanctuaire s'élevait une belle flèche toute couverte en lames de plomb jadis peintes ; j'aurai occasion de parler plus tard de sa destruction opérée en 1793.

L'édifice était entièrement couvert en tuiles vernies, portant 0,32 centimètres sur 0,20. Pour compléter l'élégance de cette couverture, les fatières étaient surmontées d'ornements saillants qui formaient une espèce de dentelle sur la crête du toit ; il en existe encore plusieurs anciennes privées de ces ornements dont on voit les traces.

Sur la voûte de la chapelle latérale, côté de l'évangile, il existait probablement comme aujourd'hui le trésor ou chartrier de l'hôpital

couvert d'une double voûte ; on y arrive par un escalier pratiqué dans une petite tour carrée décapitée de son clocher, si jamais elle a été finie.

La disposition intérieure des objets nécessaires au service de la grande salle des malades n'est pas parfaitement connue ; voici les détails qui nous sont transmis par les traditions écrites :

Une grande balustrade en bois limitait le chœur garni de deux rangées de stalles. Au-dessus de cette balustrade était un jubé avec deux autels en avant et un grand crucifix au-dessus. Une galerie en bois régnait de chaque côté de la salle au niveau intérieur des baies des fenêtres ; elle était portée par des poutrelles fixées dans le mur à 3 mètres 80 centimètres de distance, et soutenues du côté de la nef par des poteaux posés sur des dés en pierre. On circulait sur les galeries pour y étendre le linge et les couvertures des malades, et pour ouvrir et fermer les volets des fenêtres, au moyen des marches que l'on voit encore dans leurs embrasures ; on remarque aussi les gonds qui recevaient ces volets.

On ne peut préciser l'endroit où finissaient les galeries (1) côté du

(1) Les comptes de 1556 présentent des dépenses faites pour une galerie qui ne pouvait être que celle de la grande salle des malades ; il ne s'agissait peut-être que d'un côté. Voici plusieurs articles relatifs à ces dépenses :

« Payé a Jehan Desmaisons, charpentier, la somme de 91 liv. 10 sols pour la  
 » fasson de la grande gallery dudit hopital, contenant 20 *toises de long et 2 de large*  
 » dont il avoit marchandé à la somme de 55 liv. et aultre besongne faicte à la  
 » journée, etc.

» A Nicolas ..... maçon, la somme de 9 liv. 40 s. 6 d. pour avoir fait la masson-  
 » nerie pour souhtenir les posteaux d'icelle gallery, etc.

» A Jehan et Pierre les Mathieux, couvreurs, la somme de 8 liv. 15 s. pour avoir  
 » couvert l'escalier de la *di gallery*, retenu une partie de l'église et aultre be-  
 » songne.

» A Jehan ..... marchand, la somme de 48 sols 8 d. pour 75 livres de fer pour  
 » ferrer les portes de l'hospital et les chevrons de la grande gallery, etc. »

sanctuaire, ni la position occupée par le jubé. En examinant la trace des trous qui recevaient les poutrelles de ces allées, on est porté à croire qu'elles se prolongeaient jusqu'au chœur en dépassant le jubé avec lequel elles communiquaient sans doute. La galerie nord était probablement en communication avec l'habitation de la reine. On remarque au nord et à la place de la onzième fenêtre deux anciennes ouvertures murées qui témoignent de cette disposition indiquée par Robert Luyt qui s'exprime ainsi : « On y admire encore qu'un seul » bois embrasse en hauteur et largeur la galerie, laquelle entoure tout » ce grand corps de l'hôpital, et par où, autrefois, la reine avec ses » suivantes descendant de leur logis, allaient en la nef visiter les » pauvres, etc. (1)

Au-dessous de chaque galerie étaient rangés « les lits des pauvres » malades, d'ouvrage de menuiserie en forme d'alcôve. »

Je ne puis savoir quel était le nombre de ces lits (2) qui devaient être peu éclairés, puisqu'ils ne recevaient que les rayons de lumière dirigés sur le milieu de la nef en passant par-dessus les galeries; le beau jour donné par les vitraux de l'apside était en grande partie intercepté par la balustrade et par le jubé.

La ventilation n'était pas mieux entendue; les seuls courants d'air étaient ceux produits par l'ouverture des portes, par celle de quelques panneaux des croisées, et enfin par les petits trous pratiqués en quatre-feuilles, comme on les voit encore dans le lambris du dôme.

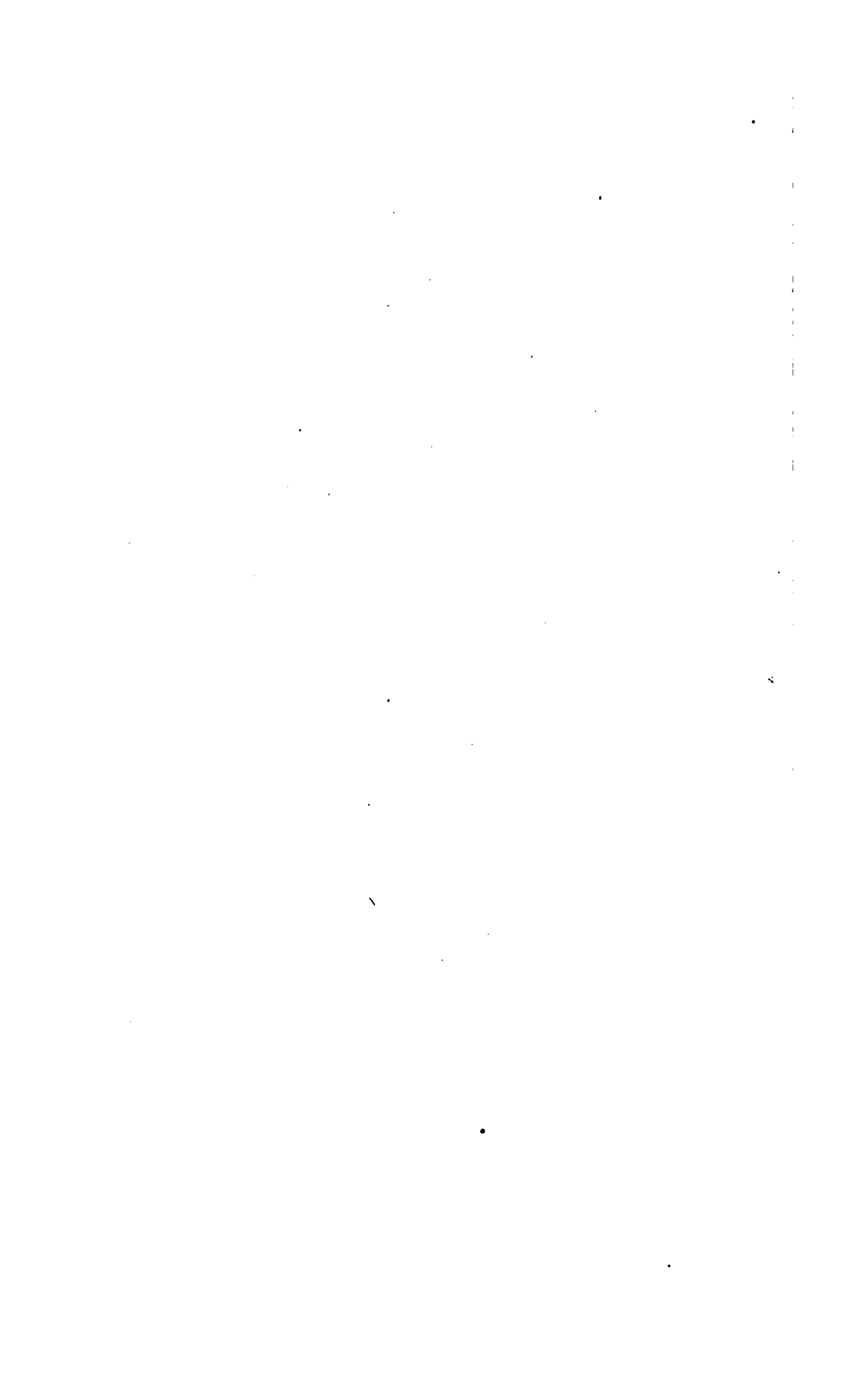
Le système de chauffage était aussi défectueux; à défaut de che-

Le transport des bois pris aux Essargerents coûta 52 liv. 14 s. et le sciage 18 liv. 14 sols.

(1) De cette note il résulte que l'escalier de la galerie était à l'extérieur.

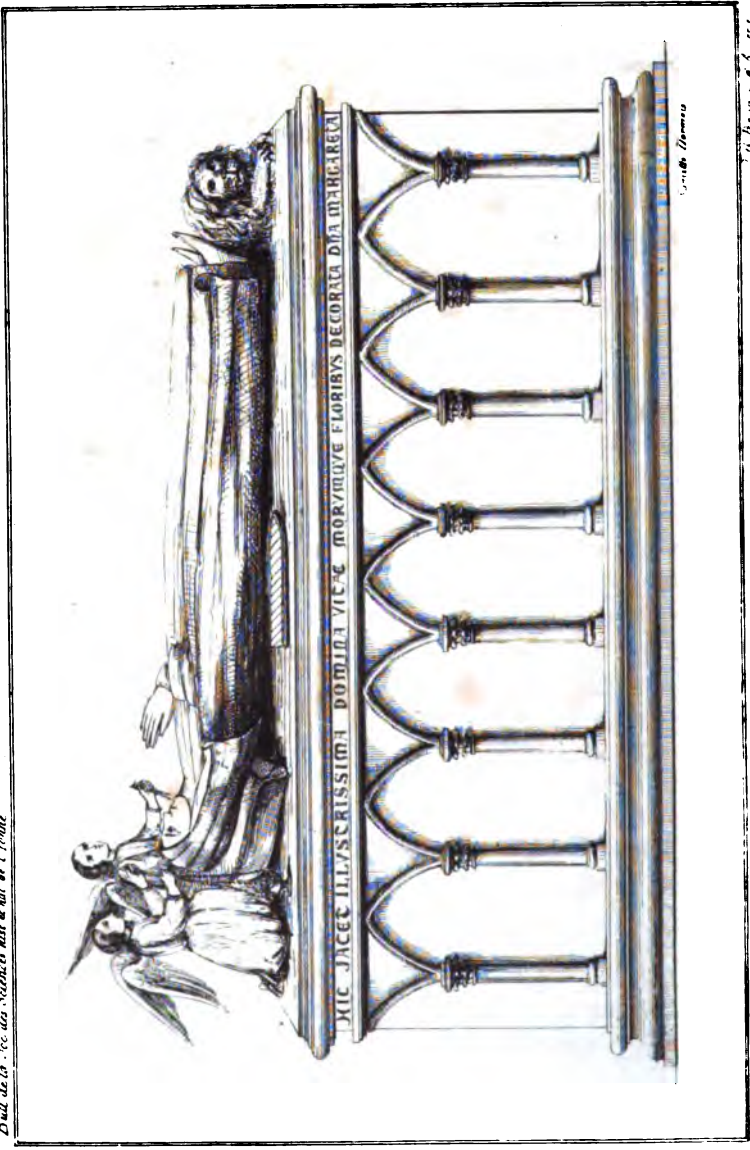
(2) La salle devait contenir environ 40 lits, puisque, des cahiers de visites dressés au XVI<sup>e</sup> siècle et conservés aux archives, il résulte que le nombre le plus élevé des malades, alors hébergés en même temps, était de 59.

On doit remarquer que les lits en forme d'alcôve prenaient beaucoup de place.



Bull. de la Soc. des Sciences hist. et nat. de l'Isère

T. VII. P. III



St. Margaret's tomb

The tomb of Margaret, the daughter of King Henry II, is in the choir of the church of St. Margaret, in the town of Grenoble.

St. Margaret's tomb is in the choir of the church of St. Margaret, in the town of Grenoble.

minée, on se servait de grands réchauds en fer, dans lesquels on brûlait du charbon ; ils étaient dirigés à volonté au moyen de roulettes. La consommation en charbon était souvent considérable, suivant que l'indiquent les dépenses portées pour cet objet dans les comptes de l'hôpital.

On remarque encore aujourd'hui une petite chapelle construite au midi du chœur (Pl. 1<sup>re</sup>, n° 2). Elle paraît aussi ancienne que l'église, bien que l'architecture en soit différente. Cette chapelle, qui servait jadis de sacristie, est basse et couverte d'un lourd et massif toit en laves ; elle est presque carrée et présente au levant un pignon percé d'une petite fenêtre ogivale qui fut ornée de tores ou boudins maintenant dégradés ; la pointe de ce pignon a 3 mètres d'élévation. On voit à l'intérieur quatre petites arcades à plein-cintre liées aux murs ; les six arceaux de la voûte, également à plein-cintre, se réunissent au centre à une clé commune sur laquelle est sculptée une tête qui tient dans sa bouche une branche de laurier.

Je reviendrai sur cette chapelle en parlant du sépulcre qui y fut placé au milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

Le tombeau érigé, comme je l'ai dit, à la mémoire de la reine, était placé sur le lieu de sa sépulture au milieu du chœur (Pl. 1<sup>re</sup>, n° 1<sup>er</sup>). Il était de bronze et avait une longueur de 3 mètres environ sur 1 mètre 40 centimètres de largeur. Un socle en pierre de 15 centimètres de hauteur portait le sarcophage orné d'arcatures ogivales et surmonté d'une table, sur laquelle la statue de l'illustre fondatrice était couchée la tête sur un coussin ; elle avait à ses pieds un lion et à sa tête deux anges portant des encensoirs. Les armes de Bourgogne étaient à sa droite, et celles d'Anjou à sa gauche (1).

Autour de la table, sur un plan oblique, on lisait cette inscription :

(1) Le dessin que je donne de ce mausolée est pris sur celui qui est conservé aux archives de l'hôpital ; il est dû aux soins de M. Jean-Baptiste-Marie Dupotet, ex-aspirant de marine attaché à l'administration de l'établissement de 1816 à 1833.

« Hic jacet illustrissima domina vitæ morumque floribus decorata,  
 » domina Marguareta quondam regina Jerusalem et Siciliae, filia in-  
 » cliti domini Odonis comitis Nivernensis filii nobilissimi ducis Bur-  
 » gundiae, fundatrix istius hospitalis de propriis bonis et dotrix, hu-  
 » miliatis speculum, caritatis refugium, puritatis vestigium; quæ obiit  
 » anno Domini millesimo trecentesimo octavo, die quinta mensis  
 » septembris. Oretis pro anima ejus. »

Voici la traduction que nous donne Robert Luyt :

« Ici est enterrée sérénissime reine, ornée des fleurs de toutes les  
 » vertus, madame Marguerite jadis reine de Jerusalem et de Sicile,  
 » fille du haut et puissant prince Odon ou Eudes comte de Nevers,  
 » fils du très noble duc de Bourgogne, fondatrice de cet hôpital qu'elle  
 » a doté de ses propres biens; vrai miroir d'humilité, un refuge de  
 » charité, un exemple de pureté, laquelle décéda l'an mil trois cent  
 » et huit, le cinquième jour de septembre (1). Priez Dieu pour son  
 » âme. »

Le logement des pauvres terminé, la reine s'occupa de celui qu'elle devait habiter. Sa sollicitude était telle pour les classes malheureuses, qu'elle avait d'abord choisi la meilleure exposition pour la salle des malades, c'est-à-dire celle du midi. Elle fit donc construire son château au nord de cette salle et à la proximité de sa chapelle, il se composait d'un corps de bâtiment qui longeait parallèlement cette chapelle à une distance de 13 mètres. Construit en pierre de taille, il se terminait à ses deux extrémités par un pignon couvert d'un entablement.

L'intérieur du bâtiment était coupé par deux autres murs pignons qui formaient la principale division des appartements.

(1) Il est présumable qu'il y avait une faute dans l'épithaphe qui fixait le jour de la mort de la reine le 5<sup>e</sup> jour de septembre. Le nécrologe de l'hôpital marque cette mort au 4 septembre, jour consacré depuis un temps immémorial à la célébration de l'obsèque de cette princesse.

Le rez-de-chaussée se composait de différentes pièces de service, dans lesquelles on remarquait des poutres armées d'un appareil assez curieux ; bien que déjà très-fortes par elles-mêmes, il était nécessaire de les renforcer à cause de leur longueur et des lourds terris qu'elles portaient ; deux liens formant un cintre surbaissé étaient placés dessous les poutres et assemblés avec embrèvement sur une pièce de bois fixée perpendiculairement dessous chaque bout des poutres et prise dans le mur sur lequel ce montant formait saillie. Des liens circulaires venaient encore consolider en remplissant les vides formés entre les poutres et les côtés du cintre (Pl. 4).

Le système de charpente mis en usage pour ce bâtiment était absolument le même que celui qui avait servi de base à la construction de la grande salle des malades, c'est-à-dire que le premier était composé de ~~vastes pièces~~ ~~couvertes~~ d'un hémicycle lambrissé (1).

La dimension de la charpente était moitié de celle de l'église. Ainsi, la longueur des tirants était de 10 mètres, de même que celle des chevrons, puisque le tout formait le triangle équilatéral oblique ; les entrails placés à chaque chevron au-dessus du dôme étaient réduits à deux.

Comme il n'y avait pas de courant d'air à conserver dans le lambris, loin d'y établir des trous, on avait au contraire ourdé l'espace laissé entre les chevrons avec un mortier d'argile mêlé de paille, soutenu par des bardeaux en chêne et consolidé au moyen des lames du lambris sur lesquelles portait ce torchis.

(1) Depuis plusieurs siècles, cette distribution était en partie changée ; mais, en suivant avec attention la démolition faite en 1848, j'ai reconnu facilement les premières dispositions ; le dôme lambrissé était d'ailleurs intact ; on avait seulement coupé les poinçons au niveau du lambris, puis les tirants, en y substituant des poutres et un plancher pour former des greniers.

L'ancienne charpente était tout en chêne ; je n'ai reconnu que quelques chevrons en châtaignier.



Sur la même ligne, mais plus rapproché de l'église, était un autre logis (Pl. 1, E) qui, dans le dernier siècle, servait d'habitation aux religieux de l'hôpital ; il est probable que c'était sa première destination ; cependant la charpente et l'appareil des pierres indiquent une construction postérieure à celle de l'aile dont je vais parler. On voit encore les quatre caveaux dont se servaient les religieux.

Il existait un autre grand bâtiment d'une longueur de 40 mètres. qui venait en retour d'équerre du côté de la rivière (Pl. 1, F). Malgré les modifications qu'on lui a fait subir à différentes époques, les anciens murs existaient encore en 1849, lorsque sa démolition fut commencée, et j'ai pu reconnaître que le style primitif de cette construction était le même que celui observé pour le château ; mêmes poutres armées de cintre au rez-de-chaussée, même charpente avec dôme. Les traces d'anciennes fenêtres indiquent que, dans le principe, ce bâtiment était isolé.

Selon toute apparence, le rez-de-chaussée contenait les pièces nécessaires au service de l'hôpital du temps de la reine. Une grande cheminée qui existait dans la pièce du milieu indiquait la cuisine de la maison. Le haut était divisé en plusieurs grandes salles avec cheminées marquant le style de l'époque de leur construction. L'une de ces salles formait, dit-on, l'ancien dortoir des religieuses.

Depuis longtemps la charpente avait été modernisée. Une grande et belle vinée voûtée était construite dans le côté nord ; l'ancienne cuisine servait de bûcher, et au-dessus régnait un grand grenier que l'on nommait le Grenier à la Reine.

La façade de ce bâtiment longeait à l'ouest le grand cimetière sur lequel il avait jours et entrées.

Pour mettre à exécution les réserves énoncées dans son acte de fondation, la reine avait fait clore les dépendances de son hôpital à murs, à tours et à créneaux dans les parties qui n'étaient point fermées par les fortifications de la ville, et notamment le long de la rue de la Tonnellerie, en ménageant sur cette rue une porte qui conduisait

au grand cimetière. Une autre porte avec porche (1) existait à l'endroit occupé par le passage actuel qui conduit à l'église (Pl. 1, n° 12). Cette porte, qui donnait accès sur le cimetière Bricard, était la principale entrée du clos de l'hôpital. Les écuries et remises existaient probablement sur la place qui se voit (Pl. 1, n° 16 et 17) à l'extrémité de la grande allée.

La principale source, dite de Fontenilles (2), qui a donné son nom à l'hôpital, jaillissait au pied d'une ancienne tour dépendant des fortifications de la ville, et coulait dans les fossés (3) et jusqu'à la rivière. La reine fit établir des aqueducs divisés en deux bras, afin d'utiliser les eaux ; l'un longe au midi l'église sous laquelle il passe pour traverser la rue à côté de l'entrée actuelle de l'hôpital ; l'autre traverse le clos au nord de l'église pour alimenter le lavoir de la maison. Ces deux aqueducs débouchent dans le biez.

Tel était à peu près, au décès de la reine fondatrice, l'état de l'enceinte et des bâtiments de l'hôpital.

Camille DORMOIS.

(1) On voit encore contre le mur qui tient à la maison du Café Français une partie des arcatures qui décoraient ce porche.

(2) Je remarque que cette source est beaucoup diminuée depuis qu'on a changé la direction des eaux de la fontaine Saint-Michel ; ce qui prouve qu'il y a des ramifications entre les deux sources.

(3) Ce cours d'eau se nommait anciennement « l'eau du mort. Le d. mort sied » tout au long des murs dudit hospital par deuers les prez, auquel les habitans de » Tonnerre ne aultres n'ont liberté aulcune de y pescher a aulcun angin et en quel- » que maniere que ce soit qu'il ne soit amendable de 60 sols d'amende enuers lesdits » de l'hospital en autant que c'est lieu de fermeture, etc. » (Compte de 1513.)

Je ferai observer que si, par l'acte de partage en faveur de ses neveux, la reine fait réserve des murs de fortification et des tours qui se trouvaient dans le clos de l'hôpital, par l'acte de fondation, elle les abandonne au profit de cette maison.